

Secteur Travail : SYNTEF-CFDT 8bis, rue Lecuirot – 75014 PARIS

Tel: 01 40 52 02 11 - Fax: 01 40 52 02 19

Mél: syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Secteur Solidarité : SACAS-CFDT 14, avenue Duquesne – 75007 PARIS

Tel: 01 40 56 44 54 - Fax: 01 40 56 54 44 Mél: <u>syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr</u>

COMPTE-RENDU CAP des Attachés et Attachés principaux d'administration des affaires sociales du 7 décembre 2010

L'ordre du jour de cette CAP portait :

En assemblée plénière sur les points suivants:

- 1. Approbation du procès verbal de la séance 22 juin 2010
- 2. Examen de la titularisation des travailleurs handicapés dans le corps des Attachés d'administration des affaires sociales
- 3. Examen de la liste d'aptitude à l'emploi d'Attachés d'administration des affaires sociales
- 4. Examen des demandes de mutation et de position normale d'activité d'Attachés d'administration des affaires sociales
- 5. Examen des demandes de prises en charges, par voie de détachement dans le grade d'attaché d'administration des affaires sociales.
- 6. Examen des demandes d'intégration dans le corps des Attachés d'administration des affaires sociales
- 7. Examen des recours portant sur le compte-rendu de l'entretien professionnel d'Attachés d'administration des affaires sociales

En assemblée restreinte sur les points suivants:

- 8. Examen des demandes de mutation et de position normale d'activité d'Attachés principaux d'administration des affaires sociales
- 9. Examen des demandes de prise en charge par voie de détachement dans le grade d'Attaché principal d'administration des affaires sociales
- 10.Examen des demandes d'intégration dans le corps des attachés d'administration des affaires sociales
- 11.Examen des recours portant sur le compte-rendu de l'entretien professionnel d'Attachés principaux d'administration des affaires sociales

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Déclaration des organisations syndicales : un réel malaise dans les services déconcentrés, aujourd'hui, suite à la mise en œuvre de la RGPP.

Mme KIRRY (DRH):

Effectivement il existe des difficultés dans certaines directions, inhérentes aux démarches de changement, notamment dans la rupture de collectifs de travail. Volonté de mettre en place un plan de prévention des risques psycho-sociaux.

Mme Le CORRE (DAGEMO):

Nombreux sujets de tension

- La mise en œuvre des DIRECCTE
- les déménagements,
- CHORUS...

Mises en place de la PFR dès 2011.

Les représentants du personnel seront naturellement associés, notamment pour la cotation des postes.

Volonté d'aboutir à un système simple, sans perte pour les agents lors du changement de système.

Quelle est la place des attachés dans les services déconcentrés, à côté de corps techniques très implantés (IT et IASS, Médecins, Inspecteurs JS...)

DRH très vigilante à cette place, qui doit se traduire dans les fiches de poste, en reconnaissant les compétences propres de chacun, dans le cadre du référentiel des métiers

DAGEMO : réelle analyse des candidatures dans leur globalité, en dehors des calendriers des CAP

1. Approbation du procès-verbal de la CAP du 22 juin 2010

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

2. <u>Examen de la titularisation des travailleurs handicapés dans le corps des Attachés d'administration des affaires sociales</u>

Ont été acceptées la titularisation de 3 personnes.

3. Examen de la liste d'aptitude à l'emploi d'Attachés d'administration des affaires sociales

40 promotions au choix possibles au titre de l'année 2010 : 7 pour le périmètre Travail et 33 pour le périmètre Santé (15 en ARS, 10 pour l'administration centrale et 8 pour les DRJSCS).

La filière SA étant récente au sein du secteur travail, aucun agent ne remplit les conditions pour être proposable.

L'administration a présenté sa méthodologie de détermination de la liste :

1^{er} temps, travail sur la base des remontées des services, tant déconcentrés que centraux.

Arbitrage au niveau régional par le DRJSCS ou le directeur général de l'ARS : parfois un nom, parfois 15, en fonction des choix de gestion locaux.

Respect des propositions des directions ou ARS : si la personne n'est pas proposée, son dossier n'est pas examiné.

Les personnes proposées en choix n°1 sont systématiquement examinées. Si la première personne n'est pas retenue, la deuxième sur la liste ne peut pas l'être.

2^{ème} temps : pour l'administration centrale Secteur Santé, réunion des BHRAG pour déterminer les listes des promouvables ; Secteur Travail, choix par la DAGEMO. Pour les personnels des services territoriaux santé, examen par le bureau DRH1A.

La DRH ne s'interdit pas des promotions « coup de chapeau », pour récompenser une carrière méritoire.

Tous SA de classe exceptionnelle ? En général oui, mais une exception peut être légitime....Appréciation du parcours et des aptitudes à exercer des fonctions de catégorie A

DRH: un personne proposée une année donnée, mais non promue, n'est pas systématiquement proposée l'année suivante. A contrario, elle pourra être de nouveau proposée dans le futur.

La mobilité fonctionnelle devient un élément essentiel de la qualité du parcours d'un agent.

DRH : dans les promotions au choix, importance de valoriser les compétences : préférable de « récompenser » des compétences par le passage d'un agent de B en A, plutôt que de recruter un contractuel cat A sur ces mêmes compétences.

La CFDT a demandé en pré-CAP que des éléments de dossier des personnels proposés par leur direction soient transmis aux OS avant la CAP, car en l'absence de ces données, les OS ne peuvent jouer leur rôle.

Proposition de la DRH : mettre l'ensemble des fiches à disposition des OS, mais sur place, du fait du grand nombre de dossiers.

La CFDT a demandé à avoir un bilan sur les promotions des personnels affectés au sein du Ministère chargé de l'immigration, en rappelant que ces personnes ne doivent pas être oubliées. L'information des personnels et les procédures doivent être clarifiés.

Au sein du service chargé des naturalisations à Rezé, 128 agents, dont 25 Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle qui exercent leur fonction pour le compte du ministère de l'immigration.

Ces professionnels ont le sentiment d'avoir été écartés des possibilités de promotion, alors même qu'ils exercent des fonctions dont le contenu est très proche de celles exercées par des agents de catégorie A (ex : poste de réviseur, habituellement dévolu à un attaché, postes pointus : comprenant l'étude de dossiers contentieux, des missions transversales pour assurer la bonne marche du service, l'animation de groupes de travail avec le milieu associatif, la dispensation de formations...)

La CDFT observe que la circulaire concernant la campagne de promotion des B en A n'a été transmise qu'aux seuls gestionnaires de RH des services et tous les services des RH n'ont pas systématiquement informés les agents. L'information des agents a été inégale et donc de même que leur possibilité de défendre leur dossier devant leur direction.

Constat des OS sur l'absence de proposition de promouvables par certaines régions ou directions : DRJSCS (Aquitaine, Bourgogne, Haute Normandie, PACA, Franche-Comté) ; DARES...qui semblent donc estimer qu'aucun de leurs agents ne sont en capacité d'être promus attaché

Mme Kirry alerte sur la nécessité pour les responsables de services de s'interroger sur les réelles capacités de l'agent de catégorie B à exercer des fonctions de catégorie A. Les seules compétences sur un poste donné sont parfois insuffisantes et ne doivent pas, par le biais d'une promotion, placer les agents dans des situations délicates qui ne seraient pas maîtrisées.

Attention : une personne qui vient d'être nommée au choix SA CE en 2010, n'a pas vocation à être promu au choix au grade d'Attaché dans la même année !

Satisfaction de la DRH, sur la qualité des dossiers proposés, y compris par les ARS, qui semblent avoir bien intégré les principes et critères de la promotion au choix.

La CFDT a demandé à ce que soient examinés et signalés les dossiers suivants :

- Mme Dominique RIBERO
- Mme Emmanuelle NOUET
- Mme Paulette RAPON
- Mme Christine LEBLOND

Sont promus au grade d'Attachés d'administration des affaires sociales :

NOM Prénom	AFFECTATION
BAILE Sylvie	IGAS
BALON Patricia	IMINIDSO
BERNIER François	ARS de PACA
BONELLO Jeanine	DRJSCS Languedoc Roussillon
BOURGEOIS Roselyne	DRJSCS Champagne Ardennes
BREHIER Armelle	DRJSCS Basse-Normandie

CANNAT Patricia	ARS Ile de France
CANTIN-LARCHET Marie-Andrée	ARS des Pays de Loire
CESARI Pierre-Julien	DRJSCS Corse
CROUET Véronique	Bureau des cabinets travail
CURTENELLE Catherine	DGS
DELAHAY-BILLON Christiane	DGOS
DELARUE Marie-Thérèse	ARS de Midi Pyrénées
DELEURY Isabelle	DRJSCS de Picardie
DIDIER Elisabeth	ARS de Martinique
DURAND Luc	DGT
DURAND Valérie	DGCS - Droits des femmes
FLEURY Bertin	DAFJS
FORT-VERNIERE Brigitte	DICOM
GUTHRIN Aliette	ARS Poitou-Charentes
HODE Edith	DAGEMO
JABOL Liliane	Détachée (DGEFP)
JULIEN Françoise	DRJSCS du Centre
LAI ONG TEUNG Max	DRASS de la Réunion
LANES Sylvie	ARS d'Auvergne
LEFRANCOIS Patrick	Détaché (DGEFP)
MARECHAL Jacqueline	DAEI
MENGUE-MICHEL Michèle	ARS du Limousin
OUAHBI Sadia	ARS Nord Pas de Calais
PAQUET Mireille	MNC
QUAGLIOZZY Jenny	DRJSCS Ile de France
RENE-AUBIN Claudia	ARS de Guyane
RICHOU Françoise	MIR
SALVAT Laurence	DGT
SERRE Chantal	DAGEMO
SILHE Christine	ARS du Centre
THOMAS Jean-Pierre	ARS de PACA
WEBER Béatrice	ARS de Lorraine
WOLF Agnès	ARS d'Alsace
ZIADA Laurence	ARS de Champagne-Ardenne

Liste votée à l'unanimité par les OS

Les OS ont collectivement demandé à ce que certains dossiers soient réexaminés lors des prochaines CAP. Elles attendent par ailleurs à ce que chacun des services ou directions répondent dans le cas des listes de promotion.

Les promotions au titre de l'année 2011 seront examinées à la CAP de juin 2011 ; celles pour 2012 lors de la CAP de décembre 2011.

Question de la CFDT : à quand la mise en place d'examens professionnels d'accès à la catégorie A pour les catégories B ?

DRH: réponse à venir.

4. Examen des demandes de mutation

Agent en position normale d'activité : M. Etienne CERON est confirmé dans son poste à l'Institut Supérieur de l'aéronautique et de l'espace.

Mutations

La mutation de Mme **Angélique DEPONDT** au SGARE du Nord-Pas de Calais est validée.

La mutation de M. Bruno IOSSIF à la DDCS du Bas Rhin est validée.

Précisions de l'administration, relatives au secteur travail :

- Les mouvements infrarégionaux concernent les régions qui ont déjà atteint leurs effectifs de référence et ne peuvent donc pas ouvrir un nouveau poste,
- « Du fait d'un plafond d'emploi très réduit », il est impossible d'accepter des détachements pour 2011, qui correspondraient à de nouvelles prises en charge budgétaires.

Ont été acceptées les mutations de :

Région/Dpt	Postes	Nom
DIRECCTE Aquitaine	CMAT (infra régional)	CASTAIGNOS Marie
UT Gironde	Cellule FSE (infra régional)	DEMEULENAERE Alison
UT d'Eure et Loire	CMAT	REFUS pas assez ancienneté
DIRECCTE Corse	Chargé d'études SEPES	Pas de candidat
	Chargé d'études évaluatives	Catherine DANIEL
DIRECCTE I de F	Responsable régional de formation (infra régional)	Pascale PAUTROT
	Responsable Achats (infra régional)	Fabrice PEYLET
DIRECCTE LORRAINE	Chargé de mission pôle 3 E	HENRION Claude (infra régional)
UT Nord	Animateur territorial Lille	Christine CLEMENT
UT Nord	Animateur territorial Douai	Anaïs ALIN-LAURIAT
DDTEFP de Mayotte	Accompagnement des publics en difficultés	Guy QUERAN
DDTEFP de	Chargé de mission Emploi	Joseph BAJAZET
Guadeloupe	(St Martin)	
DAGEMO	Chargé de mission	Nathalie PIOT (fin de
	Conditions de travail	détachement

Postes pourvus par des agents d'autres corps

Région/Dpt	Postes	Grade	Candidature d'AAAS
DIRECCTE Bretagne	Resp. service Insertion des pub. en difficulté	Contractuel	2
DIRECCTE Centre	Resp service Mutations Eco.	DAT	2
DIRECCTE I de F	Chargé de mission TH	IT	1
DIRECCTE I de F	Chargé de mission restructuration	IT (infra régional)	1

DIRECCTE Languedoc	Chargé de mission sur les Politiques de	IT	1
Roussillon	qualification et du titre		
UT Gard	Chargé de l'animation et de l'ingénierie des projets territoriaux	IT	1
DIRECCTE Nord Pas de Calais	Pôle 3E	EN INTERNE	2
UT Savoie	Animation politique de l'emploi	IT	1
UT Drôme	Secrétaire général	Contractuel (infra régional)	1
INTEFP	Responsable projet formation continue	2 Postes non libérés	2
CIF de Montpellier	Responsable du CIF	IT	1

Postes non pourvus

Région/Dpt	Postes	Motifs
DIRECCTE ALSACE	Chargé d'études au SEPES	Pas de financement pour un détachement
UT du Haut Rhin	Responsable service lutte contre les exclusions	Pas de financement pour un détachement
UT d'Eure et Loire	CMAT	REFUS pour manque d'ancienneté
UT du Doubs	Animation des politiques de l'emploi	Pas de financement pour un détachement
DIRECCTE I DE F	Chargé de communication	Pas de candidat
UT Yvelines	CMAT (infra régional)	Pas de candidat
UT de la Somme	CMAT	Pas de financement pour un détachement
UT de l'Ardèche	Animateur territorial	Pas de financement pour un détachement
DGEFP	Chargé de mission Obligation d'emploi des TH	Poste retiré

5. <u>Examen des demandes de détachement dans le grade d'attaché d'administration des affaires sociales</u>

Ont été acceptés les détachements de :

NOM	Administration d'origine	Affectation prévue
BENHAMMOU Myriam	Ministère du Budget	DGS
BERNARDINI Sylvie	Education nationale	DSS
DODO Séverin	INSERM	DAGEMO
MELO DELGADO César	INRA	DGS
MONNOU Hervé	Education nationale	DGOS
PROVENSAL Emilie	Mairie de Massy	DDCS Haute-Garonne

La CFDT alerte la CAP sur les demandes de détachement à l'ARS de Nancy, formulées par Mmes Humbert et Georges, actuellement en poste à l'IA de Colmar.

Avis défavorable de l'administration d'origine...

La DRH a essayé de réguler et d'infléchir l'avis, mais en vain...

le dossier n'a pas été transmis, donc pas de passage en CAP et la DRH ne donne pas suite.

DRH : La CAP n'est pas concernée, dans la mesure où ces deux personnes sont attachées de l'EN

CTSS et CTES – conditions pour le détachement

Une campagne par an, de détachement de CTSS, dans le corps des attachés. Critères :

- 10 ans de service dans le Ministère
- Etre au 8ème échelon
- Avoir au moins 50 ans
- être intégré dans le corps des CTSS du ministère

L'administration propose de revoir les critères définis, ce qui pourrait conduire à ouvrir l'accès au détachement à plus de personnes ...nouvel examen de ce dossier à la prochaine CAP.

Ont été acceptés les détachements des CTSS suivant, dans le corps des AAAS

NOM Prénom	Affectation administrative
BONY Marlène	DDCSPP 43
CHAMPROBERT Sylvie	DSDS Guadeloupe
GALOT Marie-Marthe	DSDS de la Guyanne
LE BARS Annick	DDCS 30
LOUBRADOU Isabelle	DDCSPP 65
MORENS Jocelyne	DRJSCS 69
PONS Catherine	DSDS de la Gaudeloupe

6. <u>Examen des demandes d'intégration dans le corps des attachés</u> d'administration des affaires sociales

Les intégrations suivantes ont reçus un avis favorable de la CAP :

NOM	Grade d'origine	Direction d'intégration
ABEL Arnaud	Attaché de l'éducation nationale	DGOS
CALVEL Camille	Ingénieur INRIA	DGT
D'ANZI Christine	Professeur des écoles	DIRECCTE

		Champagne-Ardennes
PUEL Josyane	Attachée Ministère de la	DRDFE Languedoc
	défense	Roussillon
THEVENOT Brigitte	CTSS	DRJSCS Auvergne

7. <u>Examen des recours portant sur le compte-rendu de l'entretien professionnel d'Attachés d'administration des affaires sociales</u>

Trois recours sont présentés en CAP, par des attachés du secteur Travail :

- L'un est déclaré irrecevable parce que les délais n'ont pas été respectés. La CAP est informée que dans l'intervalle, des modifications ont été apportées au compte-rendu qui a été communiqué à l'agent.
- L'autre dossier sera soumis à la prochaine CAP, faute d'observation du service d'affectation
- sur le dernier recours, l'administration propose un rejet et les OS se sont abstenues.

ASSEMBLÉE RESTREINTE

8. Examen des demandes de mutation et de position normale d'activité d'Attachés principaux d'administration des affaires sociales

Agents en position normale d'activité (PNA) :

Mme Delphine Crouzet est affectée au SGARE de PACA, en position normale d'activité

Mme Nora TOUITI est confirmée au SGARE de Martinique en position normale d'activité

Ont été acceptées les mutations de :

Région/ Dpt	Postes	Nom
DIRECCTE I de	Chef de projet	David
F	GEPEC	ANGLARET
UT 92	Responsable	Magali
	Partenaires emploi	BOUNAIX
	(infra régional)	
UT Nord Lille	Pilotage IAE MDE	Pierre le Flock
	et politique de la	(08/2011)
	ville	
UT de la	Animation des	Paul-Henri
Vienne	politiques de	JUTANT

	l'emploi	
DIRECCTE	Responsable	Christophe
PACA	affaires financières	ASTOIN

Postes pourvus par d'autres agents

Région/ Dpt	Postes	Grade	Candidature d'AAAS
UT Landes	Chef du pôle 3 E	DAT	1
UT Charente Maritime	Chef du service emploi	DAT	2
DDTEFP de la Réunion	Pôle administration générale	DAT	1
DDTEFP de Mayotte	Pôle emploi	DAT	1
DAGEMO	Chargé de mission conditions de travail	AAAS	1

Les situations de Madame Florence GAMALEYA et de Monsieur Paul-henri JUTANT ont été particulièrement signalées par la CFDT

Postes non pourvus:

Région/ Dpt	Postes	Grade	Candidature d'AAAS
Direccte Nord Pas de Calais	Pôle 3 E	Poste supprimé	1

9. Examen des demandes de prise en charge par voie de détachement dans le grade d'Attaché principal d'administration des affaires sociales

Les détachements suivants ont reçus un avis favorable de la CAP :

NOM	Administration d'origine	Affectation prévue
AUGROS Evelyne	Météo France	DAFJS
COURTOIS dit	Ministère de l'Ecologie, de	SG-CIV
DUVERGER Marine	l'énergie	
ZENOU Delphine	Conseil Général de Côte d'Or	DRDFE Bourgogne

10. <u>Examen des demandes d'intégration dans le corps des attachés d'administration des affaires sociales</u>

Les intégrations suivantes ont reçus un avis favorable de la CAP :

NOM	Grade d'origine	Direction d'intégration
JULTAT Jocelyn	Attaché de l'éducation nationale	DDTEFP Martinique
LE VAN HUY Benoit	Cadre supérieur de la Poste	DARES

11. <u>Examen des recours portant sur le compte-rendu de l'entretien professionnel d'Attachés principaux d'administration</u> des affaires sociales

Deux recours sont présentés en CAP :

- un recours pour lequel l'administration n'accepte pas de revoir les appréciations portées sur le compte rendu.

Pour: administration

Contre: CGT

Abstention: CFDT

- un recours sera examiné lors de la prochaine CAP car l'administration n'a toujours pas répondu

12. <u>Questions diverses</u>

- La question de la Prime de performance et de résultat sera examinée en 2011 et fera l'objet de consultation avec les organisations syndicales
- Concernant l'échelon spécial des conseillers d'administration le recensement est en cours. Par ailleurs la réactualisation de la liste des conseillers d'administration se fera sur la base des blocs de fonctions issus des travaux sur la PFR.
- Le cas des attachés en poste à la DGEFP a été également abordé. L'administration n'a à ce jour pas d'éléments concernant l'impact sur leurs situations du rattachement de l'emploi au travail.
- Pour les personnels de l'ancien ministère de l'immigration, rattachés au Ministère de l'intérieur, les modalités de leur future gestion ne sont pas encore connues.

Prochaine CAP des AAAS et APAAS prévue en mars 2011.

0000000

Vos élu(e)s CFDT sont :

Attachés:

Frédérique HENRION – titulaire – 05 56 99 96 29 – <u>frederique.henrion@direccte.gouv.fr</u> Murielle CLEMENTE – suppléante –01.40.56.43.32 - <u>murielle.clemente@sante.gouv.fr</u>

Attachés principaux

Françoise BRUNET – titulaire – 02 40 99 36 20 – <u>francoise.brunet@sante.gouv.fr</u> Christophe ASTOIN – suppléant – 01 44 38 38 55 – <u>christophe.astoin@travail.gouv.fr</u>

Pour toute aide ou conseil n'hésitez pas à les contacter ou à appeler les permanences SACAS (secteur solidarité) ou SYNTEF (secteur emploi).

J'envisage d'adhérer à la CFDT et souhaite être contacté(e) :		
Nom		
Prénom		
Affectation		
Secteur:		
Téléphone		
Mél		
λ		
À retourner par mél à :		
syndicat.cfdt@travail.gouv.fr pour les agents du secteur travail		
syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr pour les agents du secteur solidarité		

Toute l'info du SYNTEF-CFDT sur www.syntef-cfdt.com